

Épreuve : « Arts appliqués et cultures artistiques » du baccalauréat professionnel
Contrôle en cours de formation (C.C.F.)
(cf. Programme : BO spécial n° 2 du 19 février 2009. Épreuve : BO n°20 du 20 mai 2010)

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

Baccalauréat :	Session :
Nom et prénom de l'élève :	
Établissement :	Nom de l'enseignant :

Sujet choisi :

Champ du programme sur lequel il porte:

- Appréhender son espace de vie
- Construire son identité culturelle
- Élargir sa culture artistique

Thématique développée en histoire des arts :

- Première situation d'évaluation (second semestre de l'année de la classe de première)**

Collecte argumentée de références sous forme de dossier.

Le dossier est limité à une dizaine de pages format A4 ; il peut être présenté sous forme numérique.

Dossier de références			
Critères d'évaluation	-	=	+
La documentation (visuelle, textuelle, sonore, etc.) est diversifiée et elle est collectée avec méthode. La sélection des références est justifiée par rapport au sujet choisi et au champ retenu.			
Un regard critique porté sur les références recueillies met en évidence plusieurs méthodes d'analyse : les données collectées sont ainsi comparées entre elles afin de dégager un point de vue.			
Les références recueillies sont commentées graphiquement et par écrit pour argumenter le point de vue dégagé.			
Elles sont présentées de façon lisible et expressive.			

/6 points

- Deuxième situation d'évaluation (oral de 10 mn maximum, de mars à mai de la classe de terminale)**

Étude, recherches et présentation orale

S'appuyant sur le dossier réalisé en classe de première, l'étude est élargie pour répondre à une question limitée.

Elle se présente sous forme papier (5 formats A3 maximum) ou numérique (image fixe ou animée, sonorisée ou non) et comporte éventuellement une maquette en volume.

Dossier d'étude et de recherches			
Critères d'évaluation	-	=	+
Les œuvres ou les productions sont situées dans leur contexte de création.			
Des axes de recherche sont explorés en réponse à un problème d'art appliqué.			
Des réponses pertinentes sont proposées.			
Les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques sont maîtrisées. L'expression montre des qualités plastiques.			

/10 points

Prestation orale			
Critères d'évaluation	-	=	+
La présentation orale est claire : elle est exprimée dans un langage correct et précis.			
Le vocabulaire technique est utilisé à bon escient.			

/4 points

Note finale sur 20 :

--